

**SEJOUR ETE 2019 : TARIFICATION**

Madame Nadine ABAZIOU, Adjoint au Maire, rappelle que le Conseil municipal est amené à se prononcer sur les tarifs des séjours d'été organisés par la Ville.

**CONSIDERANT** qu'il est proposé de reconduire les tarifs tels que votés en 2018 sans augmentation et de maintenir la formule « *coup de pouce* » aux familles landivisiennes,

**CONSIDERANT** la grille tarifaire ci-dessous :

<b>SEJOURS ETE 2019</b>		
<b>Lieux - Thèmes</b>	<b>Landivisien</b>	<b>Extérieur</b>
ILE DE BATZ 7/15 ans (primaire/collège) - Equit'action Du 8 au 12 juillet 2019 - 28 places - Logement en auberge	198 €	220 €
ILE DE BATZ 8/11 ans (du CE2 au CM2) - Bicycl'action Du 8 au 12 juillet 2019 - 12 places - Logement en auberge	177 €	197 €
ILE DE BATZ 11/17 ans (collège/lycée) – Ca tourn'action Du 8 au 12 juillet 2019 - 10 places - Logement en auberge	172 €	191 €
SANTEC 7/11(primaire) - Gliss' Du 15 au 19 juillet 2019 -24 places - Logement sous tentes	144 €	160 €
SANTEC 12/17 ans (collège / lycée) – Gliss' Du 15 au 19 juillet 2019 - 16 places - Logement sous tentes	144 €	160 €
SANTEC 8/11 (primaire) – Paddle' Du 22 au 26 juillet 2019 -24 places - Logement sous tentes	144 €	160 €
SANTEC 12/17 ans (collège/lycée) – Paddle' Du 22 au 28 juillet 2019 - 16 places - Logement sous tentes	180 €	200 €
BRASPART - 4/6 ans - Le mini camp des Korrigans Du 22 au 24 juillet 2019 - Logement en auberge 15 places : 12 places – 4/5 ans + 3 places ado - 14/16 ans « Découverte de l'animation »	72 €	80 €

**CONSIDERANT** qu'il est également proposé de maintenir la dégressivité pour les familles landivisiennes comme suit :

- coup de pouce aux familles ;
- réduction 2<sup>ème</sup> enfant ( - 39 € ) et 3<sup>ème</sup> enfant ( - 54 € ) sauf mini-séjour .

**VU** l'avis favorable de la commission « Enfance - Famille - Jeunesse » en date du 25 mars 2019,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Nadine ABAZIOU, Adjoint au Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Par 28 voix pour et 1 non-participation au vote (groupe « Union citoyenne pour Landivisiau »),**

**APPROUVE :**

- l'ensemble des tarifs des séjours d'été 2019 organisés par la Ville tels que présentés,
- la formule « *coup de pouce* » appliquées aux familles landivisiennes,
- la réduction 2<sup>ème</sup> enfant ( - 39 € ) et 3<sup>ème</sup> enfant ( - 54 € ) sauf mini-séjour.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

<b>VOTE</b>	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	28
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 4 avril 2019

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 09 AVR. 2019

Et de la publication, le... 09 AVR. 2019

Fait à Landivisiau, le... 09 AVR. 2019

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

